

Le 5 janvier 1757, Damiens frappa Louis XV d'un coup de canif. Interrogé, soumis à la question, il fut le 28 mené d'abord à Notre-Dame pour y faire amende honorable, puis conduit en place de Grève.

Sa main qui avait tenu le couteau, fut brûlée au soufre, puis il fut tenaillé aux bras, aux cuisses et aux mamelles. On versait du plomb fondu dans les plaies. Damiens supporta ses souffrances avec une étonnante énergie, criant de temps en temps :

« Seigneur ! Donnez-moi le courage et la force ! ».

Il n'a point blasphémé, dit Barbier, ni nommé personne. Mais pour la religion, les confesseurs n'en sont pas trop contents.

Le dernier acte de la tragédie était l'écartèlement. On dut y employer six chevaux, et encore l'opération n'avancait pas. Le bourreau, horrifié, monta à l'Hôtel de Ville pour demander l'autorisation de donner un coup de hache aux jointures. Il fut fort mal reçu par les gens du roi.

Enfin, vers minuit, on permit de couper certains muscles. Damiens n'expira qu'à l'arrachement de son dernier membre.

Ce supplice atroce avait attiré une foule de curieux. Beaucoup d'hommes n'avaient pu le supporter. Il en est même qui s'évanouirent. Par contre, les fenêtres étaient décorées de jolies femmes qui ne perdaient pas une miette du spectacle.

« Il passe pour constant que la jeune Madame Préandeau, la nièce de Bouret qui avait loué des croisées, avait dit en voyant la peine que l'on avait à écarteler ce misérable :

« Ah, Jésus ! Les pauvres chevaux, que je les plains ! »

Je n'ai point entendu ce propos, mais tout Paris le donne à cette petite Madame Préandeau qui est une des plus belles, mais des plus sottés créatures que Dieu fit. »

(1) Charles Collet 1807, qui semble être l'auteur de ces écrits.